

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1160

présenté par
M. Moreau
-----**ARTICLE 13 TER**

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« mentionnées à »,

les mots :

« qui sont régies par les I et II de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.